



L'Association Belge du Haflinger ASBL  
Détenant du stud-book Belge du Cheval Haflinger  
Waversebaan 99, 3050 Oud-Heverlee  
<http://www.haflingerbelgie.be> – [info@haflingerbelgie.be](mailto:info@haflingerbelgie.be)  
nr. entr. 0407.971.508 – RPM Louvain

## Invitation à l'Expertise d'Étalons 10-02-2024

Cher,

Nous vous invitons avec plaisir pour l'Expertise d'Étalons, qui se passera le **samedi 10 février 2024**, comme d'habitude à l'École d'Équitation, Waversebaan 99, 3050 Oud-Heverlee. Dès 9h30, on commence avec le toisage des nouveaux étalons. Ensuite, ils sont présentés en main sur le sol pavé et dans la piste de sable. Les étalons qui ne se sont pas présentés l'année passée en Belgique, sont aussi jugés en liberté. Les étalons qui ont déjà mérité une admission sont présentés uniquement en main dans la piste de sable.

Le nouveau plan d'élevage (version 2.2) a été approuvé par le Département de l'Agriculture et de la Pêche du Gouvernement flamand le 5 décembre 2023, dans lequel sont notamment définies les conditions d'admission des étalons au programme d'élevage. Le document complet peut être consulté sur le site web sous la rubrique "STUDBOOK". (Une version française est en préparation)

Autres points d'intérêt pour ceux qui souhaitent inscrire leur étalon à l'inspection :

- Tant pour les nouveaux étalons que pour les étalons déjà approuvés (pour un an ou à vie) : l'inscription se passe par remplir [le formulaire sur notre site internet](#) ou par envoyer un e-mail à [info@haflingerbelgie.be](mailto:info@haflingerbelgie.be). On peut s'inscrire jusqu'au **14 janvier** ou le 4 février pour des étalons nouvel-admis importés.
- L'inscription n'est complète que si les frais d'inscription ont été versés, avec le nom de l'étalon en commentaire. Pour un étalon ayant un passeport de l'Association Belge du Cheval Haflinger, ça fait €50. Pour un étalon importé, ça fait €350, ce qui inclut les droits d'enregistrement ; si l'étalon n'est pas admis, €200 seront remboursés. Si l'inscription ou le virement arrive tardif, il y aura €40 en supplément.
- L'étalon doit être enregistré au nom de celui qui le présente. Le propriétaire doit être membre de l'association. Un changement de propriétaire doit être effectué d'avance.
- Pour les nouveaux étalons, une copie du passeport sera envoyée au plus tard le 14 janvier vers le secrétariat du stud-book afin de contrôler les relevés de l'étalon et de vérifier si le pedigree est conforme aux exigences.
- Des étalons qui ont déjà été admis à l'étranger doivent se présenter à l'expertise avant qu'un carnet de saillie puisse être livré.
- Des étalons qui n'ont pas déjà mérité leur admission à vie, sont attendus à l'expertise. Pour les étalons qui ont été admis à vie, participation à l'expertise est optionnelle. En plus, ils peuvent aspirer au titre de Champion National.
- Pour se qualifier pour le Championnat National, l'étalon devra également avoir été approuvé pour l'Association Belge du Haflinger l'année précédente. Le Championnat National est ouvert aux deux premiers étalons classés dans chaque série, à condition qu'ils aient reçu une prime 1A, ainsi qu'aux participants à la série "pour la participation au championnat".
- Un étalon peut gagner au maximum 3 fois le Championnat National. Après, il ne sera plus classé.
- Pour un étalon enregistré qui est absent pour cause de force majeure (par exemple, pour des raisons médicales), une expertise supplémentaire peut être demandée aux frais du propriétaire si un certificat valide (par exemple, vétérinaire) est présenté à la date de l'inspection réelle de l'étalon. Dans le cas contraire, l'inspection de l'étalon sera reportée à l'année suivante.

Pour tous les étalonniers présents :

- Chaque participant doit avoir une assurance de la responsabilité civile.
- Le passeport original de chaque cheval présent à l'inspection est disponible.
- Nous sommes en mesure de proposer 15 boxes à la location au prix de **40 € (loyer + caution)** par box. Si vous en désirez, indiquez-le au moment d'inscription et versez le montant correspondant. Si le box est rendu propre (sans paille ou crottins) au moment de le quitter, le locateur récupérera la **caution de €20** par virement.
- Tous les montants ouverts, dû à l'association, doivent être acquittés avant de permettre l'étalon à l'expertise.
- L'étalon peut être ferré. Un toilettage simple est aussi permis. Le jugement de la couleur naturelle devrait être possible.
- Veuillez arriver à temps, pour que le toisage et la présentation se passent facilement.
- Cette année, un **Podium Libre** sera de nouveau organisé pendant la pause de midi, où nos membres et leur cheval Haflinger pourront se montrer au public. Inscrivez-vous par e-mail à [info@haflingerbelgie.be](mailto:info@haflingerbelgie.be) jusqu'au 14 janvier.

On espère de vous recevoir de nouveau à notre Expertise d'Étalons !

Le Conseil d'Administration